

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 SEPTEMBRE 2010

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET, Mr Michel GODELU, Mr Alain THEBAULT, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, Mr Serge BUFFET, Mr André PACYNA, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT, Mr Jean-Pierre BONAMY, Mr Michel AUPERIN.

Absentes excusées : Mme Jacqueline ROUAULT, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU

Secrétaire de séance : Mr Michel GODELU

Pouvoir de Mme Caroline BASTIEN DERRIEN à Mr Michel GODELU

Pouvoir de Mme Jacqueline ROUAULT à Mme Catherine PASQUET

Pouvoir de Mme Stéphanie NEDEAU à Mme Pascale SARRET

Pouvoir de Mme Dominique LAVEAU à Mr Jacques CHOLLET

A l'unanimité le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 18 juin 2010.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour un projet du cinéma rural itinérant.

A l'unanimité le conseil municipal accepte cette modification de l'ordre du jour.

FINANCES :

Présentation de la situation financière de la commune par le chef de poste de la Trésorerie de St Martin d'Auxigny.

Mlle Morgane COULIER, chef de poste de la Trésorerie de St Martin d'Auxigny donne des explications sur la situation financière de la commune pour les exercices 2007 à 2009.

Principaux constats :

- la situation financière de la commune d'Allogny apparaît saine et solide.
- les charges de fonctionnement, même en légère progression, semblent maîtrisées, et les recettes sont en hausse constante, dégageant ainsi une capacité d'autofinancement élevée et relativement stable.
- cette situation a permis à la commune de financer ses nouvelles dépenses d'équipement avec un recours très modéré à l'emprunt, et en préservant ses réserves.
- par conséquent, afin de financer ses futurs investissements, la commune d'Allogny dispose d'une certaine marge de manœuvre en matière d'endettement compte tenu d'un encours de dette raisonnable.

Les membres du conseil municipal souhaitent que Mlle Morgane COULIER vienne tous les ans présenter la situation financière de la commune.

Frais d'écolage

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de la ville de Bourges une demande pour participer aux dépenses de fonctionnement des écoles du 1^{er} degré car trois élèves de la commune fréquentent réglementairement leurs établissements. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer aux dépenses de fonctionnement pour la somme de 601.41 €uros.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Point sur les travaux

Mme Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que :

- 1) le groupe électrogène investit suite à la tempête Xynthia est en service. Un test sera effectué quand les derniers travaux d'électricité seront réalisés.
- 2) l'isolation du deuxième grenier de la mairie (aile gauche du bâtiment) débutera le mercredi 22 septembre.
- 3) le mur du cimetière est terminé.
- 4) l'ossuaire sera prochainement installé.
- 5) les fenêtres de l'école ont été changées.
- 6) la salle du conseil municipal sera prochainement rénovée.
- 7) le revêtement de la cour de l'école du bas sera complètement refait.

Salle polyvalente : entretien

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite à l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant la cantine, la personne chargée de l'entretien de la salle polyvalente effectue depuis la rentrée scolaire les six heures prévues pour la salle polyvalente à la cantine. Il demande au conseil municipal l'autorisation de consulter et de recruter une entreprise d'intérim ou une entreprise de nettoyage ou une entreprise d'insertion pour effectuer ce travail. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer ces démarches.

ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :

Journal de fin d'année

Monsieur Michel GODELU, Maire-adjoint, informe le conseil municipal qu'il souhaite que les articles pour le journal de fin d'année lui soit envoyés sous forme informatique pour le 7 octobre, que la 1^{ère} page traitera des travaux du bas du bourg et qu'une réunion avec les présidents d'association aura lieu le 07 octobre en Mairie.

Convention avec l'association « ADSL »

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, donne lecture au conseil municipal du projet de convention établi entre la municipalité et l'association « ADSL » (Allogny Détente Sports et Loisirs) concernant l'utilisation de la salle polyvalente pour les séances de gymnastique classiques et sportives. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Cinéma rural itinérant

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande du responsable du Cinéma Rural Itinérant pour l'accueil des enfants de l'école d'Allouis, dans le cadre du projet « Ecole et Cinéma », au niveau de notre salle polyvalente qui est équipée d'un écran et d'une cabine de projection.

Cela concernerait trois séances par an spécialement destinées aux enfants avec deux films projetés dans la journée.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, charge Mr Michel GODELU, Maire-Adjoint, d'établir un projet de convention avec la municipalité d'Allouis et de contacter l'école d'Allogny pour savoir si elle serait intéressée par ces séances.

VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :

Bas du Bourg : Point sur les travaux

Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les travaux du bas du bourg devraient être prochainement terminés et qu'un supplément sera demandé pour le raccordement au réseau téléphonique d'une maison neuve.

Assistance à Maître d'Ouvrage pour divers travaux de voiries

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite lancer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour l'assistance technique dans le domaine des travaux d'entretien et de sécurisation de la rue du Parc, de la route de Vierzon, de la route d'Henrichemont (entrée de l'école) et de la rue de l'Abreuvoir.

Aménagement forestier par l'ONF

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'aménagement forestier de la forêt communale d'Allogny réalisé par l'Office National des Forêts pour la période de 2010 à 2024.

Baux ruraux

Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les baux concernant les terrains communaux sont arrivés à échéance en 2009.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler ces baux pour une période de trois ans aux mêmes conditions et aux personnes suivantes :

Mr MICHAUD Christian rue de l'Ouche Millard à St Eloy de Gy les parcelles D n°59 et D n°70 pour une superficie totale de 10 ha 96a 5 2ca.

Mr BODIN François Boursac 18110 ALLOGNY les parcelles D n°431, D n°432 et D n°433 pour une superficie totale de 11ha 47a 40 ca.

Mme BARDON Sylvie le Rabillon 18110 ALLOGNY les parcelles D n°64 et D n°68 pour une superficie totale de 4ha 16a 70ca.

Mr GESLAIN Philippe 23 chemin des Fougères 18110 ALLOGNY la parcelle D n°72 pour une superficie de 2ha 64a 95ca.

Mr TILLY Jean-François 15 chemin des Fougères 18110 ALLOGNY la parcelle D n°441 pour une superficie de 1 ha 87a 60ca.

Toutes ces parcelles seront louées au prix uniforme d'un quintal et demi blé l'hectare. Le paiement de cette location aura lieu le 1^{er} novembre de chaque année.

SCOLAIRE ET SOCIAL :

Point sur la rentrée scolaire

Monsieur le Maire fait le point sur la rentrée scolaire. L'école d'Allogny accueille 97 enfants.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a adressé un courrier à la directrice de l'école pour connaître sa position vis-à-vis de l'école numérique et ses projets pour l'année 2011.

Personnel : nouvelle organisation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'embauche de Mlle Mathilde MORAZE en contrat d'accompagnement à l'emploi et du nombre important d'enfants mangeant le midi une nouvelle organisation a été mise en place, mais que cette situation est appelée à évoluer et qu'il sera peut être nécessaire de faire appel à une entreprise d'insertion deux fois deux heures par jour pendant le temps scolaire. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à consulter et à recruter une entreprise d'intérim, ou une entreprise d'insertion pour effectuer ce travail.

Commission scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil que Mme Flora LAURENT sera membre de la commission scolaire.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Etat des finances au 15 septembre 2010

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement donne l'état des finances du budget assainissement au 30 août 2010.

Délégation du service public d'assainissement collectif : durée du contrat

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement rappelle que le conseil municipal a décidé de déléguer sous la forme d'affermage le service public d'assainissement collectif, a approuvé le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire mais n'a pas choisi la durée du contrat.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déléguer ce service pour 12 ans.

Commission d'ouverture des plis

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'ouverture des plis relative à la délégation du service public d'assainissement collectif doit être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panache, ni vote préférentiel (article D.1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Sont élus :

Membres titulaires : Mr André PACYNA, Mr Alain THEBAULT, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN

Membres suppléants : Mr Jean-Pierre BONAMY, Mr Michel AUPERIN, Mr Serge BUFFET

Choix d'assistant à Maître d'Ouvrage

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement informe le conseil municipal que la DDT sera notre assistant lors de la passation du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées et la construction d'une nouvelle unité de traitement.

Lancement de l'appel d'offre pour le réseau d'eaux usées et la station d'épuration

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement informe le conseil municipal que le lancement de l'appel d'offre sera fait dès le 21 septembre.

Convention Conseil Général – SATESE

Mr André PACYNA, conseiller municipal, rapporteur de la commission assainissement donne lecture de la convention concernant la mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Remise sur consommation

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que VEOLIA EAU a transmis une demande de remise sur consommation concernant un administré de la commune. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une remise de 100% sur sa part assainissement du volume de la fuite.

AFFAIRES EXTERIEURES :

Conseil Général : prévision d'investissements

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une réunion avec le Président du Conseil Général sur les investissements possibles en 2011 – 2012.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander des subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence Loire Bretagne pour les travaux de réhabilitation du réseau et de construction d'une nouvelle unité de traitement.

SDIS de Neuvy sur Barangeon

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre qu'il a reçu du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours du Cher concernant la construction du centre de secours de Neuvy sur Barangeon. Le conseil municipal attend d'autres informations sur le sujet.

ONF : Vente de la maison forestière des Rioux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la maison forestière des « Rioux » est à vendre mais que la commune n'exercera pas son droit de préemption.

SIRDAB : Extension du périmètre

Monsieur le Maire donne lecture qu'il a reçue du S.I.R.D.A.B. concernant l'extension du périmètre S.C.O.T. de l'Agglomération Berruyère.

SDE : Modification des statuts

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Comité du Syndicat Départemental d'Energie du Cher concernant l'adhésion de la communauté de communes des Terres d'Yèvres et des Terres Vives. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher et autorise l'adhésion au SDE18 des EPCI ci-dessus mentionnés.

SAFER du Centre

Monsieur le Maire donne lecture des informations qu'il a reçues.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le ministère des affaires étrangères et européennes remercie le conseil municipal pour la subvention qu'il a attribué ainsi que le club d'échecs et informatique.

La commune d'Allogny sera représentée par Mr Serge BUFFET, conseiller municipal, lors de l'auto cross qui a lieu le week end des 25 et 26 septembre 2010.

Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, donne la liste des travaux qu'il reste à faire concernant la voirie :

La route du cimetière et le terrain de boules sont prévus début octobre.

Le bas de la rue du Parc est prévu le 20 octobre.

La grave sur les trottoirs de la route d'Henrichemont sera mise mi novembre.

Le point à temps sera effectué semaine 38.

Monsieur Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, donne la date de la prochaine réunion de la commission développement économique de la CCTV

La séance est levée à 20 heures 45